

Image not found or type unknown



## Visite appartement pendant état des lieux de sortie

Par **jujax08**, le **05/03/2023** à **16:08**

Bonjour,

j'ai rendu mon appartement il y a quelques semaines et l'agence qui a effectué l'état des lieux de sortie a dans le même temps organisé une visite de l'appartement avec plusieurs candidats, est ce bien légal ? L'état des lieux de sortie peut il être contesté ?

Bien cordialement

Par **oyster**, le **05/03/2023** à **16:41**

Bonjour,

A partir du moment ou vous "rendez l'appartement" lors de L'EDL de sortie avec les clefs ,et, que ce dernier porte votre signature ,on peut se demander le sens de votre question ?

Par **jujax08**, le **05/03/2023** à **16:54**

Bonjour,

un état des lieux peut être contesté,

merci de laisser le thread aux gens de bonne volonté maîtrisant le sujet

Par **janus2fr**, le **05/03/2023** à **18:44**

Bonjour,

J'avoue ne pas comprendre non plus votre problème.

A partir du moment où l'état des lieux a été effectué, le bailleur reprend possession du

logement et en fait ce qu'il veut. Un nouveau locataire peut très bien entrer aussitôt dans les lieux. Souvent, d'ailleurs, l'état des lieux sortant de l'un et l'état des lieux entrant de l'autre sont faits à la suite.

Par **jujax08**, le **05/03/2023** à **22:58**

Bonsoir,

je n'ai pas été clair, mes excuses,

je voulais dire que la visite d'appartement à été organisé pendant l'état des lieux.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **06/03/2023** à **16:23**

Bonjour et bienvenue,

La loi prévoit le droit au bailleur, de faire visiter le logement en vue de la location (ou de la vente) à condition d'avoir votre autorisation.

Dans votre cas, vous avez donné congé et le propriétaire venait de plein droit pour l'EDLS, il pouvait faire visiter le logement à des candidats locataires en vue de le relouer.